

DIPLÔME POUR L'EMPLOI

Avoir un diplôme reste malgré tout la voie la plus courte vers l'emploi. Mais il faut aussi développer ses dons linguistiques et doper son expérience professionnelle grâce au travail d'étudiant.

Selon le dernier rapport Innocenti de l'Unicef, les jeunes entre 15 et 24 ans ont été les plus durement touchés par la crise économique qui a frappé la Belgique en 2008. Près de 13 % d'entre eux sont aujourd'hui sans travail ni formation. « En entrant sur le marché du travail en pleine récession, ils ont été les premiers à en pâtir », indiquait Chris de Neubourg, du centre de recherche Innocenti. Tout n'est cependant pas noir. La reprise économique pointe le bout de son nez. Il apparaît aussi que mener à bien des études reste un des meilleurs moyens pour décrocher un job. Selon une enquête menée par l'université de Liège auprès de ses anciens étudiants, 80% des diplômés trouvent du travail endéans les six mois, et 90% au bout d'un an. L'ULg a effectivement entrepris de réaliser un sondage auprès de ses anciens ayant décroché leur diplôme entre 2009 et 2012. Et ce, afin de savoir combien de temps après leurs études ceux-ci avaient décroché un emploi. Les résultats de cette étude montrent que 80% des jeunes diplômés ont signé leur premier contrat de travail dans les six mois, et 90% au bout d'un an. Vingt pour cent d'entre eux avaient même trouvé un job avant d'avoir terminé leur cursus. Ce taux d'emploi varie néanmoins selon les facultés. Celle des sciences vétérinaires affiche les

meilleurs résultats (92% au bout de six mois), suivie par la faculté d'architecture (91%), les sciences appliquées (90%) et la médecine (89%). C'est par contre la faculté de philosophie et lettres qui affiche le plus faible pourcentage (64%), avant celles de droit et de sciences politiques (69%) et de sciences humaines et sociales (71%). Parmi les difficultés rencontrées lors de la recherche d'un emploi, les anciens étudiants citent principalement le manque d'expérience, mais aussi la présence d'un trop grand nombre de candidats pour une même fonction, ainsi que le manque de maîtrise des langues.

En plus du diplôme

Pour les langues, il faut donc s'y mettre tôt et travailler au minimum son bilinguisme. Une des solutions est de partir étudier quelques mois à l'étranger. Pour l'expérience, il est parfois difficile d'en acquérir. Alors, comment répondre à une offre d'emploi où l'employeur demande un minimum d'expérience professionnelle quand on sort des études ? La réponse est sans doute dans le fait de multiplier les jobs d'étudiants. Ainsi, selon l'étude Randstad intitulée « les étudiants au travail », il apparaît que « près des deux tiers des étudiants imputent la difficulté de décrocher un premier emploi au manque d'expérience. La moi-

tié met la faute sur la crise économique. Quatre étudiants sur dix pensent qu'il existe une inadéquation entre la formation et les profils recherchés. Enfin, 19% pointent la maîtrise insuffisante des langues. Pour décrocher un premier emploi fixe, les étudiants sont prêts à suivre une formation spécifique (72%), six sur dix sont d'accord d'investir dans la maîtrise des langues. Et 56% des jeunes augmenteraient leur mobilité et envisageraient de travailler dans une autre région. Enfin, un étudiant sur deux (49%) accepterait d'occuper un emploi qui ne correspondrait pas à sa formation. En attendant de décrocher un premier emploi fixe, trois quarts des jeunes seraient preneurs de stages rémunérés et de missions d'intérim. Par contre, les jeunes semblent moins enclins à s'investir bénévolement. S'ils ne devaient utiliser qu'un seul canal de recherche, un quart des jeunes (26%) privilégierait les sites d'offres d'emploi. Un sur cinq (19%) investirait son temps dans les candidatures spontanées. Il est également intéressant de noter que le recours aux agences d'intérim fait jeu égal avec les offices régionaux pour l'emploi (16%). »

Conclusion ? Le travail étudiant constitue une excellente manière de s'intégrer au monde du travail. Il permet aux jeunes d'acquérir une représentation plus réaliste de la vie active et d'emmagasiner cette expérience si chère aux yeux des employeurs.